

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

LUNDI 24 JANVIER 2022 A 14H30

Hémicycle du Conseil Economique, Social et Environnemental Palais d'Iena 9 place d'Iena 75016 PARIS

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de séance du 17 décembre 2021
- II. Compte-rendu de délégations d'attributions du Conseil de la Métropole au Bureau et au Président en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales
- III. Délibération :
 - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) métropolitain
 - 1. Schéma de cohérence territoriale métropolitain (SCoT) : approbation du bilan de la concertation et adoption du projet

Fait à Paris, le 18 janvier 2022

SIGNE Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison